



PLEINS POUVOIRS

Au nom du Gouvernement de la République de Guinée;

Nous, **Mamadi YOULA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République de Guinée, donnons **Pleins Pouvoirs** à la délégation guinéenne ainsi constituée :

1. Monsieur **Aly DIANE**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la République de Guinée auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, Chef de délégation ;
2. Monsieur **Sékou KONATE**, Directeur National de l'Enfance au Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance, membre ;
3. Monsieur **Akoye GUILAVOGUI**, Responsable de la Division protection de l'Enfant au Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance, membre ;
4. Monsieur **Salia TRAORE**, Secrétaire permanent du Comité de suivi des Droits de l'Enfant au Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance, membre ;
5. Monsieur **Oumar FOFANA**, Secrétaire permanent de la Commission d'adoption internationale au Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance, membre ;

A l'effet de prendre part, au nom du Gouvernement de la République de Guinée, aux travaux de la 76^{ème} Session du comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies et de procéder à la présentation des Rapports initiaux de la Guinée sur la mise en œuvre des Protocoles additionnels à la Convention relative aux Droits de l'enfant, prévus le 25 septembre 2017, à Genève.

En foi de quoi, les présents **Pleins Pouvoirs** ont été établis, revêtus du Sceau de la République de Guinée.



Fait à Conakry, le 19 septembre 2017


Mamadi YOULA
Premier Ministre, Chef du Gouvernement